

PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES

ACTES ADMINISTRATIFS

DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL

N° Spécial

26 Septembre 2019

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DCPPAT du 26 Septembre 2019

SOMMAIRE

Avis	Date	DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE l'APPUI TERRITORIAL	Page
DCPPAT N° 2019-155	10.09.2019	Avis d'arrêté préfectoral mettant en demeure la société Cline'Net Pressing de respecter certaines conditions de l'arrêté ministériel du 31 août 2009 modifié applicable aux installations exploitées à Montrouge, 134, avenue de la République.	3

DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE l'APPUI TERRITORIAL

Avis d'arrêté préfectoral DCPPAT n°2019-155, du 10 septembre 2019, mettant en demeure la société Cline'Net Pressing de respecter certaines conditions de l'arrêté ministériel du 31 août 2009 modifié applicable aux installations exploitées à Montrouge, 134, avenue de la République.

Par arrêté DCPPAT n°2019-155 en date du 10 septembre 2019, le préfet des Hauts-de-Seine a mis en demeure la Société Cline'Net Pressing, de respecter certaines conditions de l'arrêté ministériel du 31 août 2009 modifié applicable aux installations exploitées à Montrouge, 134, avenue de la République.

L'original de l'arrêté peut-être consulté à la préfecture des Hauts de Seine – direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial – bureau de l'environnement, des installations classées et des enquêtes publiques.

Copie dudit arrêté sera déposée aux archives de la mairie de Montrouge, où tout intéressé pourra en prendre connaissance.

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial Pôle de Coordination des Politiques Interministérielles et Ingénierie Territoriale

> 167/177, Avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture adresse Internet :

http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex Courriel: <u>courrier@hauts-de-seine.gouv.fr</u> Standard: 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21 Adresse Internet: http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/